COMPTE RENDU DU CTL DU 6 AVRIL 2021

Ce mardi 6 avril, nous avons siégé en CTL en seconde convocation. Nous avons lu notre déclaration liminaire (ci-jointe).
Puis nous avons abordé les points suivants :

- Règlement intérieur et cadre harmonisé du travail dans les Centres De Contacts (CDC)

Un règlement intérieur unique à l'ensemble des plate-formes (CPS, CIS, CDC) a été établi suite à une discussion nationale au Comité Technique de Réseau.
Même si ce règlement apporte des avancées, Solidaires Finances Publiques dénonce un manque d'ambition sur la formation et la documentation dans ces services ainsi que le choix de fixer le temps téléphonique quotidien à 5 heures (voire 6 heures) au lieu des 4h15 demandés (pour rappel au CPS 4h30).
Nous sommes intervenus pour défendre les conditions individuelles de travail mis en danger par ces décisions et nous avons réaffirmé nos propos liminaire indiquant que les CDC ne doivent pas devenir le seul accueil de demain.

Le directeur nous explique que ce règlement intérieur ne peut être amendé localement.
C'est le problème de ces structures, elles ne dépendent pas uniquement de la direction locale mais aussi de directions nationales.

Nous alertons sur les difficultés de formation des nouveaux agents dans cette période de télétravail intensif.
La direction nous indique avoir affecté une inspectrice de l'EDR en soutien technique.

Ce point aborde également le cadre harmonisé des horaires variables.
Localement, les agents devront voter à bulletin secret sur le choix de ces plages.

Nous votons contre ce règlement intérieur car nous nous opposons au choix de la direction qui préfère la masse (nombre d'appels traités) à la qualité (temps documentaire fortement réduit).

Nous interrogeons la direction sur la disparition du CPS relais et le recalibrage des effectifs du CDC de Montpellier (35 à 40 agents) pouvant entraîner de 2 à 7 suppressions d'emplois.
Pour le directeur, ce n'est pas des suppressions d'emplois mais des redéploiements.
Mais pour nous c'est clair, ce sera des emplois en moins dans l'Hérault !

- Opérations NRP au 01/09/21

Suite à plusieurs interventions de Solidaires Finances Publiques, sur des erreurs sur le versement des primes de restructuration depuis le début de l'année, la direction nous indique avoir pris les devants et avoir fixé les primes pour les prochaines opérations NRP.

Les opérations prévues au 1er septembre 2021 sont :

- Création du **SGC Ouest Hérault** à St Pons de Thomières et son antenne à Lamalou les Bains (fusion des Trésoreries de St Pons et de Lamalou).

Les nouveaux locaux seront livrés en juillet. L'antenne de Lamalou reste dans les locaux de la trésorerie.

- Création du **SGC Biterrois** à Béziers Clemenceau et son antenne à Capestang (fusion des trésoreries de Béziers Municipale, de Capestang et de Murviel les Béziers).

Quelques aménagements seront faits sur Béziers. L'antenne de Capestang reste dans les locaux de la trésorerie.

- Création du **SGC Littoral** à Sète (fusion des trésoreries de Sète, Agde et Frontignan).

Les agents de Frontignan seront installés au 1er septembre, mais pour ceux d'Agde, des aménagements seront à réaliser avant leur déménagement (délai incertain).
Sur Agde, une antenne du SIP Ouest Hérault sera créée au 01/01/2022 dans les locaux de la trésorerie.

- Préfiguration du **SGC Est Hérault** (fusion des trésoreries des Matelles et de Ganges), avant leur déménagement à St Mathieu de Tréviers au 01/01/2022.

Les agents participeront au mouvement général de mutation du 01/09/2021 avec les priorités liées aux restructurations.

Nous réitérons notre demande de juin 2020, sur le fonctionnement des antennes.
Le directeur nous fera un retour au CTL du lundi 12 avril.

Ces restructurations seront présentées pour vote en CHSCT/CTL début mai.

Par ailleurs, la direction nous a également présenté les opérations au 01/01/2022 et plusieurs problèmes immobiliers apparaissent.

Le SGC Métropole (fusion des trésoreries de Castries, Montpellier Municipale et un peu de Mauguio) devait s'installer au rez de chaussée de la direction à Montmorency. Or les travaux ne pourront pas commencer avant la fin de l'année et une livraison en fin 2022 est envisagée.
Alors que la logique voudrait que les trésoreries attendent pour fusionner, le directeur, une fois de plus, n'en fait qu'à sa tête et ne se préoccupe pas des agents. Les agents de Montpellier Municipale vont rester dans leurs locaux mais ceux de Castries vont intégrer la direction.
Nous dénonçons la précipitation car ils devront fusionner et travailler avec une seule comptabilité alors qu'ils sont sur deux sites différents.

Le SIE Cœur d'Hérault Littoral (fusion des SIE de Pézenas, Sète, Bédarieux et Lodève) à Pézenas sera situé sur les locaux actuels du SIP-SIE.

Les travaux nécessiteront la création de zones tampons décalant l'arrivée des collègues des SIE de Bédarieux et de Lodève courant 2022.

Nous avons demandé que le CHSCT visite les nouveaux locaux de Bédarieux, St Pons et St Mathieu avant l'installation des agents.

- Agents DGFIP permanents dans les France Services

La direction nous a présenté une note de la DG concernant l'emploi d'agent de la DGFIP comme animateur d'Etablissements France Services. Beaucoup d'incertitudes demeurent sur le régime indemnitaire, le temps de travail, l'organisation…
La direction attend des informations supplémentaires de la DG et devra recenser les demandes des communes en lien avec la préfecture, ainsi que les volontaires dans le réseau.
A ce jour, le directeur nous indique vouloir prendre le temps afin d'évaluer la pertinence de ces affectations sachant que les agents choisis ne seraient pas remplacés dans nos services.

- Campagne déclarative 2021

La direction nous a détaillé l'organisation de la campagne de déclaration de l'impôt sur le revenu.
Comme nouveauté essentielle, l'apparition d'un numéro unique de téléphone national renvoyant sur les CDC.

En appui téléphonique aux CDC, des collègues de nos services seront affectés (pendant 5 semaines , 8 agents puis 16 pour les 3 dernières semaines).

Des messageries avec Serveur Vocal Interactif couplées aux numéros des SIP permettront de répondre aux questions les plus simples et de récupérer les numéros de téléphone des usagers désirant être rappelés.

Malgré les annonces du Président la semaine dernière, nos horaires d'ouverture au public restent inchangées. Mais le directeur a indiqué que l'accueil ne se ferait pas dans nos locaux.
Un accueil d'orientation sera mis en place à l'entrée des centres. Pour éviter les attroupements devant nos accueils, il a demandé que des agents fassent remplir des fiches de visite aux contribuables, renseignant leurs noms et téléphones pour qu'ils puissent être rappelés ultérieurement. Selon le directeur, cela permettra que les télétravailleurs puissent participer aux tâches d'accueil.

Nous avons dénoncé un travail en extérieur qui n'est en aucun cas prévu dans nos fiches de poste. Nous avons également alerté sur les risques d'agression et sanitaires qu'il faisait courir à nos agents.
Pour nous, il est hors de question que des collègues travaillent sur la voie publique.

Devant nos arguments, il a assuré qu'aucun agent ne travaillerait sur la voie publique, que les stylos ne seraient pas partagés.
Il fera un point tous les 2, 3 jours avec les services pour adapter l'organisation.

Nous vous demandons de nous remonter tout problème en lien avec la campagne.

Pour information, 200 PC portables arrivent et seront affectés en priorité aux SIP (puis SIE et trésoreries).

- Budget de la DDFIP : exécution 2020 et prévisionnel 2021

La direction nous a présenté l'exécution du budget 2020.

quelques exemples :
Travaux sur les restaurants administratifs de Mosson et Béziers (420 000€ dont 110 000€ de subvention du Secrétariat Général)
L'augmentation des frais de déplacement (+ 50 000€) est due aux remboursement de frais de repas (fermeture cantine).
La dépense consacrée aux vigiles est passé de 54 000€ à 90 000€.
La crise sanitaire a eu pour effet d'augmenter le budget nettoyage mais diminuer les frais liés à l'activité (affranchissement, justice…).

- Questions diverses

numéraire
Après la mise en place du paiement chez les buralistes l'année dernière et les dépôts numéraires des régies dans le réseau de La Poste à partir du mois de Mai, nous avons demandé si nos caisses allaient fermer.
La direction nous a répondu que les caisses resteraient ouvertes en attendant que les deux dispositifs soient entièrement fiabilisés.

B stagiaire
Nous avons demandé à la direction quels dispositifs avaient été mis en place pour l'accueil des contrôleurs stagiaires arrivant lundi 12 avril dans nos services.

Quel étonnement quant à la réponse donnée par la direction : aucun !

Nous leur avons rappelé que les stagiaires arrivaient dans une période difficile, avec des collègues en télétravail massif et surtout pour la première fois avec un stage probatoire.
Le directeur nous a indiqué qu'il profiterait de l'audio du lendemain avec les chefs de services pour les inciter à la bienveillance à leurs égards.
Nous vous demandons de faire un effort supplémentaire cette année pour aider ces nouveaux collègues qui en auront bien besoin.

Chaptal
Sur le site locatif recherché pour l'année prochaine, la direction nous indique avoir 2 pistes (Malbosc et Millénaire). Ces bâtiments permettraient d'accueillir le personnel restant après les divers déménagements vers Mosson, Millénaire et Montmorency.

Trésoreries Hospitalières
Le directeur nous a informé que les tous les budgets Hôpital du département seraient transférés vers les deux trésoreries hospitalières au 01/01/2022.

Association Syndicale Autorisée (ASA)
La direction va confier la gestion de tous les budgets ASA au SGC Ouest Hérault (St Pons) au 01/01/2022.

SPF Montpellier
En vue de la fusion des 2 SPF de Montpellier en 2022, la direction a décidé d'organiser une gestion conjointe sur le même principe que celle qui avait été mise en place à Béziers.